

De: LESAGE Céline
Envoyé: mercredi 21 juin 2017 11:19
Objet: communiqué - invitation : mutualisation des moyens des polices municipales de Ouistreham Riva-Bella et Colleville-Montgomery, signature le 04/07

Communiqué – Invitation presse

Les polices municipales de Ouistreham Riva-Bella et Colleville-Montgomery mutualisent leurs moyens

Invitation presse :

**Signature de la convention par les Maires des deux communes :
Mardi 4 juillet 2017, 15h**



Afin de pouvoir assurer leur mission de sécurité, les communes de Ouistreham Riva-Bella et Colleville-Montgomery, représentées par leurs Maires respectifs Romain BAIL et Frédéric LOINARD, ont la volonté de créer une police pluri-communale à travers la mutualisation de moyens.

Un régime spécifique existe pour la mise à disposition de services de police municipale d'une commune à l'autre. Il se formalise par l'établissement d'une convention, après délibération des conseils municipaux, pour une durée minimale d'un an. Dans le cas de Ouistreham Riva-Bella et Colleville-Montgomery, la convention sera établie pour 3 ans.

Pendant cette période, l'ensemble des agents de la police municipale de Ouistreham Riva-Bella sera mis à disposition de la commune de Colleville-Montgomery, selon des conditions d'emploi particulières. Ils effectueront leur temps de travail sur le territoire de la ville de Ouistreham Riva-Bella, à l'exception de 200 heures en tout pour la totalité des agents sur le territoire de la ville de Colleville-Montgomery (par exemple, si deux agents effectuent une heure de patrouille à Colleville-Montgomery, deux heures seront comptabilisées).

En fin d'année, la commune de Ouistreham Riva-Bella présentera une facture forfaitaire à Colleville-Montgomery correspondant aux frais de personnels. Elle utilisera la somme versée principalement pour l'achat de matériels nécessaires au fonctionnement des deux communes ou pour le montage d'actions communes.

Invitation presse :

Signature de la convention de mise à disposition des services
de police municipale entre les Maires
de Ouistreham Riva-Bella et Colleville-Montgomery

Mardi 4 juillet 2017, à 15h
à l'Hôtel de Ville de Ouistreham Riva-Bella
Place Albert-Lemarignier
Salle du Conseil municipal

En présence de :

Romain BAIL, Maire de Ouistreham Riva-Bella

Frédéric LOINARD, Maire de Colleville-Montgomery

Luc JAMMET, Maire-Adjoint à la Sécurité
et à la Prévention

et des Chefs de service de polices municipales

Contacts presse :

Céline Lesage, Chargée de communication : 02 31 97 73 12

Leticia Rodriguez, Chargée de communication : 02 31 97 73 19

Olivier Lechevalier-Boissel, Directeur de Cabinet : 02 31 97 73 80/15 ou 06 01 91 04 41